

# L'écho

n° 2

# de la Baume



## sommaire

- 1- C.R. du Conseil-Municipal du 03.09.
- 2- C.R. du Conseil-Municipal du 22.09.
- 3- Boite à idées
- 4- Lettre de Mr VANNOZ Stéphane
- 5- Création d'un foyer rural
- 6-
- 7-

bulletin municipal  
de la commune de Chatelneuf

septembre 1995

**MAIRIE de CHATELNEUF**

39300

Téléphone 84.51.61.97

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL

=====  
EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 1995  
=====

ABSENT : Mr Joël CHIADO-CAPONNET

- . Suite au courrier et à la réunion de la Commune de LOULLE pour l'emploi d'un employé communal commun sur les communes de LOULLE - MONT-SUR-MONNET - LE VAUDIOUX - PILLEMOINE et CHATELNEUF, le Conseil-Municipal réserve sa décision jusqu'à plus ample informé avec les collectivités concernées. Une invitation sera faite à ces communes pour une réunion en mairie de CHATELNEUF.
- . Demande faite par Mme AGUIRES née BERTSCHY Claire, par lettre du 22.08.1995, pour l'achat de 400 M2 au environ du lieu dit "SUR LE TAUREAU", 2 parcelles seront disponibles en 1996. Un terrain sera mis à sa disposition pour placer un camping-car.
- . Demande faite par Mr MICHAUD Didier, pour l'achat du terrain communal situé derrière la ferme du CHALET. Le Conseil donne son accord. Le prix est fixé à 1 FR le M2. La commission se rendra sur le terrain un soir de la semaine.
- . Indemnités Maire et Adjointes :  
100 % pour le Maire  
40 % de l'indemnité du Maire pour chaque adjoint.
- . Lettre de la Préfecture pour désigner les délégués du Conseil-Municipal au sein du C.C.A.S. : Mme PARET Marie-Josèphe - Mrs MONNET Jean-Marie et GIROD Patrick.
- . Délibération prise pour l'aide à la gestion des communes par la D.D.E..
- . Mr André MICHAUD est nommé délégué à la Sécurité Routière.
- . Délibération est prise à l'unanimité du Conseil-Municipal pour demander au Gouvernement français de refuser tout projet visant à mettre en cause le caractère de service public des industries électriques et gazières.
- . Une subvention est votée pour la journée nationale des aveugles : 300 FR.
- . Environ 10 stères de bois seront vendus à Mme GREUSARD au prix de 30 FR TTC le stère.

- . Courant septembre, pose des vannes purgeuses et d'un compteur à la station de pompage.
- . Les poubelles du bas du village et la benne à verre seront transférées "Au Petit Pré" après aménagement de la place.

Fait à Chatelneuf le 8 Septembre 1995

LE MAIRE,

*Louis Prêt y.*



DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de LONS-LE-SAUNIER

MAIRIE de CHATELNEUF

39300

Téléphone 84.51.61.97

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 1995

=====

ABSENTS : Mrs MICHAUD André et PELLERIER Maurice

- Délibération est prise pour demander à Mr le Préfet le refus de l'augmentation des frais de garderie et des 25 % sur toutes les recettes forestières.
- La réparation de la cloche de l'église sera confiée à la SARL PRETRE pour un montant TTC de 6114,18 F.
- Demande d'achat de terrain de Mr Didier MICHAUD et de Madame présents à la réunion. Suite à la visite de la commission le samedi 16.09.1995 sur le terrain, l'accord est confirmé sous réserve :
  - les grumes seront façonnées par la commune,
  - le bois de chauffage sera estimé par la commission, la taxe d'affouage sera réglée suivant l'estimation pour le nombre d'années et suivant la redevance fixée pour tous les affouagistes chaque année,
  - la commune se réserve 3 m le long de toute route, chemin forestier et conduite d'eau,
  - contact sera pris avec l'E.D.F. pour la ligne électrique. Si un déplacement de la ligne doit avoir lieu et si le S.I.D.E.C. subventionne à hauteur de 85 %, Mr MICHAUD Didier s'engage à reverser à la commune les 15 % restant.
- Suite à une demande orale faite à Mr le Maire par Melle Chantal BERTSCHY, le compteur d'eau sera pris en charge par la commune, la vanne sera à la sienne.

Fait à Chatelneuf le 25 Septembre 1995,

LE MAIRE,

*Bertschy*



R E C T I F I C A T I O N  
=====

Une boîte à idées est à votre disposition dans le panneau  
public, à coté de la cabine téléphonique.

Nous souhaitons la bienvenue au pays, à Madame Jeanne GREUSARD.

## DAVID VINCENT\* LES AVU!

C'était un soir d'hiver où le brouillard enveloppait la nuit percée par les miaulements plaintifs des chats de gouttières. David Vincent, plongé dans ses souvenirs de héros solitaire, ne se doutait certainement pas faire ce mercredi, de telles rencontres. Au détour d'une rue, il croisa l'une d'entre elles. Elle était là, immobile, simulant l'objet ordinaire, surprise qu'elle était d'avoir été découverte.

Il continua son chemin lorsqu'il arriva enfin au sommet d'une côte, il se trouva nez à nez avec une cohorte de six d'entre elles. Toutes dans la position de l'éveil, elles faisaient face bombant l'avant tout en luisant sous la lumière du lampadaire. David décellait leur blason bleu et gris où était écrit « letri ».

C'était donc des « LETRIENNES », créatures aux formes rectangulaires et aux couleurs identiques qui invitèrent David à penser qu'il s'agissait là d'une organisation secrète. Quelques unes, plus grosses devaient être les prétendues chefs mais toutes portaient un nom. S'approchant d'encore plus près, il constata qu'elles disposaient d'une gueule proportionnellement énorme ce qui supposait un féroce appétit. Elles n'étaient pas carnivores se contentant plutôt de déchets synthétiques difficilement assimilables pour un estomac humain. Toutefois elles semblaient avoir leur préférence: l'une le plastique; l'autre le carton ou encore celle-ci aux goûts plus éclectiques.

David était stupéfait par la perfection de cette organisation. Elles étaient montées sur roulettes, offrant à qui le voulait une excroissance qui ressemblait à une poignée. Jouant les objets, elles attendaient patiemment l'aurore où le vaisseau dominant viendrait prélever la récolte de la semaine.

David s'en alla abassourdi par cette découverte. Les habitants étaient-ils au courant que ce soir, comme d'autres certainement, une organisation plastique rigide quadrillait le village afin d'en tirer la substantifique déjection où était-ce, finalement, à l'image du passé, le nouveau cochon des temps modernes ?

Il continua plus loin jusqu'à s'approcher de deux énormes à l'imposante stature. Des vaisseaux ou leur K.G. ? Comme les précédentes, elles ne semblaient point marquer une quelconque agressivité. Il tenta néanmoins de rentrer en communication donnant à l'une un briquet usagé. Celle-ci n'en fit qu'une bouchée répondant seulement par un relent nauséabond. Elles ne pensaient donc qu'à manger ? Il n'était pas question de parler peinture ou philosophie, elles avaient une mission : récolter.

Déçu, il descendit un chemin découvrant de nouveaux spécimens tous aussi luisants et lisses au toucher. Enfin une lueur d'espoir s'annonça lorsqu'il entendit un chant « letrien », une grande et grosse, très différente, semblait jouer les castafiores. Elle ne brillait pas, hérissée de trous, installée au pied d'une croix, elle gisait tout en s'égosillant ivre qu'elle était d'avoir ingurgitée tant et tant de bouteilles. Était-ce la reine ou l'artiste de cette société, elle semblait elle aussi, vivre pour elle, se souciant peu des pauvres oreilles du martyr crucifié.

David était horrifié, exaspéré par ce séjour à la campagne et de ces rencontres inopinées. De toute façon, il était déjà trop tard, les « LETRIENNES » étaient là.

\* Héros de la série américaine « Les envahisseurs ».

BOITE A IDEE  
=====

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUTES CELLES ET CEUX QUI VEULENT  
PARTICIPER A LA VIE COMMUNALE.

PROVISOIREMENT LES SUGGESTIONS PEUVENT ETRE DEPOSEES EN MAIRIE  
AUX HEURES DE SECRETARIAT.

OBJET : CREATION D'UN FOYER RURAL  
=====

Jean-Marie MONNET propose une réunion publique pour la création  
d'un foyer rural.

Toutes les personnes intéressées sont invitées lors de cette réunion  
qui se déroulera le :

VENDREDI 13 OCTOBRE 1995 A 20 H 30 A LA MAIRIE.  
=====

LE SECRETAIRE,

Patrick GIROD,

